

**FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX**

Route départementale N°774  
Travaux de réparation du Pont de La Voûte  
**Communes de La Roche-Bernard - Férel**

Septembre à Décembre 2023

**Objet de l'opération**

Chaque année, un programme de réparation et d'entretien des Ouvrages d'Art du domaine public départemental est piloté par la Direction des Routes et de l'Aménagement.

Sur la RD774, à la sortie de La Roche Bernard direction Férel, au lieu-dit La Voûte, il a été constaté la nécessité de procéder à des travaux de réparation et de renforcement du pont maçonné existant.

Cet ouvrage se révèle être l'entrée principale Sud de La Roche Bernard. Il permet notamment de desservir tout au long de l'année le quartier touristique et la place de La Voûte récemment aménagée.

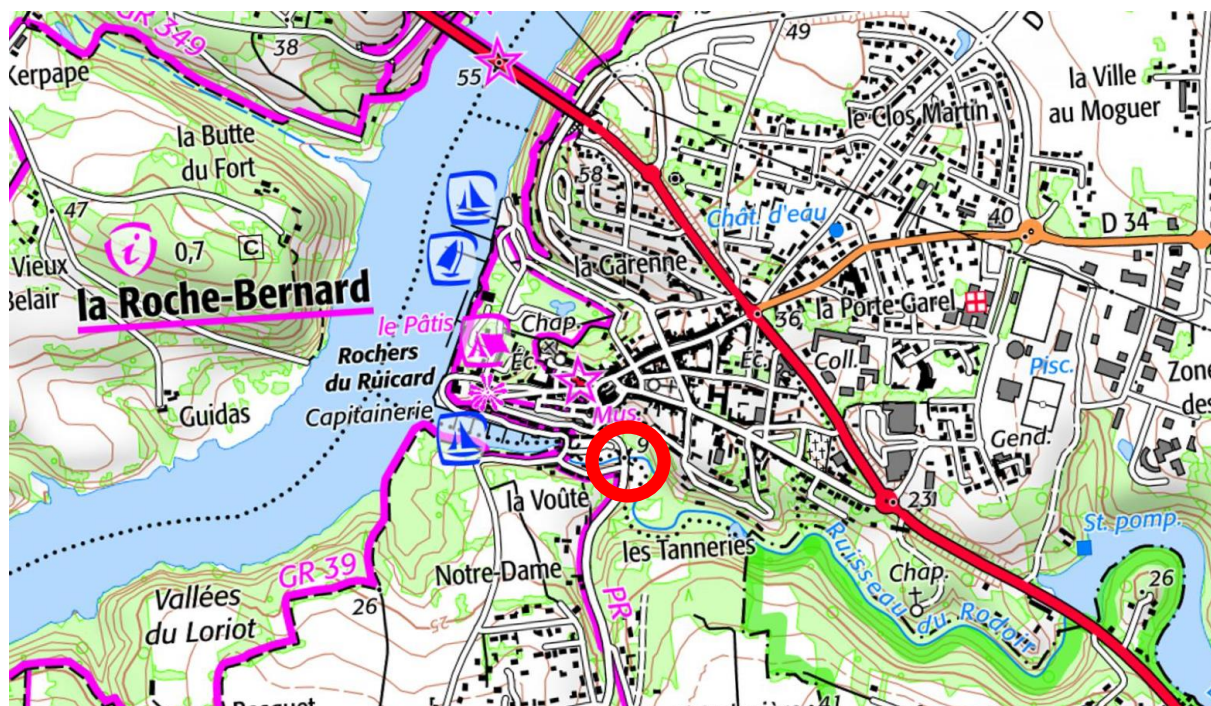
Limiter l'impact des travaux sur les conditions de circulation est donc un enjeu majeur pour cette commune.

L'ouvrage ayant une covisibilité avec le quartier historique de La Roche-Bernard, un soin particulier sera mis en œuvre pour sa mise en valeur.

L'emprise des travaux comprend le pont ainsi que les murs de soutènement adjacents conférant une unicité à l'ensemble. Les installations de chantier occuperont une partie de la place de La Voûte.

Les travaux sont prévus sur les mois de Septembre à Décembre 2023 suivant l'arrêté préfectoral et les directives environnementales. Cette période comprend les aléas et intempéries courants en cette saison.

## Plan de situation



## Désignation des intervenants

### **Travaux d'ouvrages d'art**

**Maîtrise d'ouvrage :** Département du Morbihan

**Maîtrise d'œuvre :** Direction des Routes et de l'aménagement  
(Responsable de la maîtrise d'œuvre - représentant suivi chantier : DRA-SGTNOA)

**Entreprise :** COLAS Rennes

**Montant de l'opération :** 320 000 € TTC

## Contenu des travaux de réparation de l'ouvrage et d'aménagement de la RD

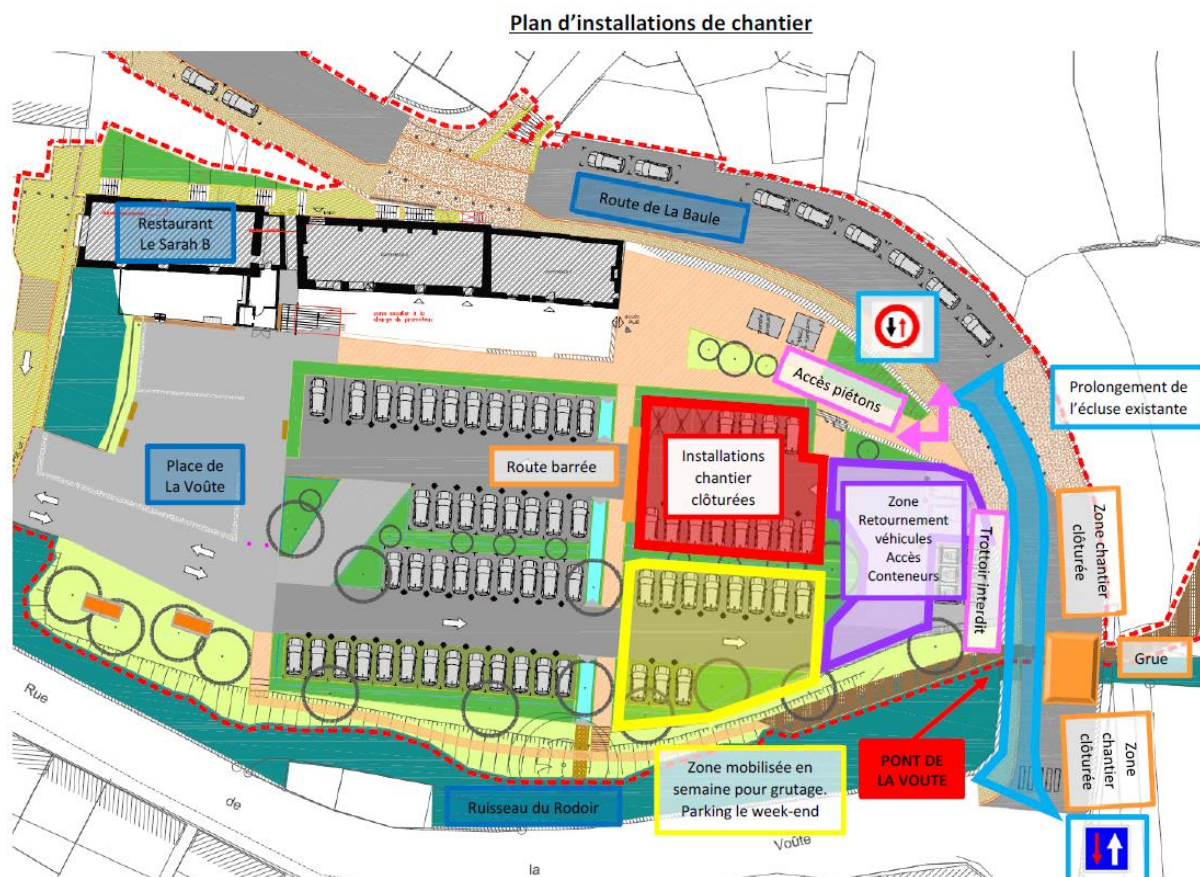
Les travaux portent sur :

- La réparation et le renforcement du pont existant par le rejointoiement de l'ensemble des murs de l'ouvrage et l'injection de coulis.
- La création de perrés maçonnés aux angles de l'ouvrage
- La création d'escaliers d'accès de service pour l'entretien.
- Le rejointoiement et la reconstitution de maçonnerie des murs de soutènements et parapets de part et d'autre du pont

## Organisation des travaux de réparation de l'ouvrage et d'aménagement de la RD

Les travaux démarreront le lundi 04 Septembre 2023, pour une durée prévisionnelle de 3 mois et demi avec prolongement de l'écluse existante dans le virage au Nord du Pont par une signalétique adaptée.

Les installations de chantier pour les 3 mois et demi occuperont une portion du parking de la Voûte :



Les travaux sont confiés par le département à l'entreprise COLAS Rennes

L'ensemble des études de conception et la maîtrise d'œuvre sont assurés par le service technique départemental DRA-SGTNOA-POA.

Les conditions d'exploitations pendant la durée des travaux sont les suivantes :

### La circulation sera gérée par :

- **Un prolongement de « l'écluse » existant à proximité jusque sur le pont de La Voûte**
- **Une signalisation de la nouvelle écluse par des baliroutes**
- **Une restriction de la vitesse dans l'écluse à « roulez au pas »**



**Côté Aval du pont un empierrement sera mis en œuvre pour élargir les zones de manœuvre de chantier et protéger les aménagements existants.**

**La zone chantier sur le pont sera clôturée par des barrières de type HERAS.**

## Information et déviations durant les travaux de réparation

Aucune déviation est prévue.

La gestion de l'exploitation de chantier sera assurée par l'entreprise COLAS Rennes

## Modalités de transport collectif en liaison avec les autorités organisatrices de transports

Sans impact



**Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : Restez vigilant et respectez les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.**

### Contacts

**Maîtrise d'ouvrage** : Conseil départemental du Morbihan

**Maîtrise d'œuvre** : Direction des routes et de l'aménagement

**Contact avec les élus ou la presse :**

Sarah LE BORGNE (cabinet) 02 97 54 82 11

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : [xavier.domaniecki@morbihan.fr](mailto:xavier.domaniecki@morbihan.fr)

### Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

#### Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

[routes@morbihan.fr](mailto:routes@morbihan.fr)

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.